L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 25 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

MME JACOB, 17 Bienville, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—4m

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, dessins, comptoirs, vitrines, les centaines de résidences 40 rue Royale. 17 oct—

DEMANDES.

ON demande—Une bonne machine à vapeur et une bonne fille de quatre à huit chevaux. S'adresser R. à l'ABEILLE. 25 mars—1f

ON demande—Une domestique de maison de premier ordre et en même temps bonne d'enfants. Doit parler l'anglais. S'adresser au No 288 rue du Camp. 25mars ven et dim

ON demande—Une bonne d'enfants de confiance parlant français. Bons appointements seront payés. S'adresser 1st rue du Canal du St Louis et de 1 à 2 heures 22 mars—3f

A VENDRE.

A VENDRE—Jardiniers et laitiers: Un carré d'let avec bâtisse, dans le Troisième District. S'adresser 40 rue Toulouse. 25 mars—3f

A LOUER.

Jolies chambres meublées à louer au premier. No 211 rue du Canal. 22 mars—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs. John U. Jenny.
Même va même. Même va même. Même va même. Même va même.

DEUXIEME COUR CIVILE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 15,956 15,957 15,958 15,959 et 15,960—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chas B. Lavillebeurre juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan au public, sur les lieux occupés par le défendeur John U Jenny dans ces affaires No 79 rue Front, sur les rues Peyster et Lafaye te, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la buvette, etc. No 79 rue Front, entre les rues Peyster et Lafayette dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Dennys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 36,160—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par R. A. Luminais, exécuteur testamentaire dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
R. A. LUMINAIS,
22 mars—22 27 31 Greffier.

Succession de T. J. McGinrihy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,362—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John J. McCarthy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
R. A. LUMINAIS,
20 mars—20 25 29 Greffier

Succession de Mme Marie Wiedenroeh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,285—Division E. Attendu que Peter Waldman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Marie Wiedenroeh, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent contester d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
R. A. LUMINAIS,
17 mars—17 22 26 Greffier.

Succession de Frederick Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30 830—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire dûtif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
R. A. LUMINAIS,
17mars—17 22 26 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par notre Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les paroles et chiffres au vœu, à savoir: Pauline Frank vs John U Frank.—No 34,313—Division C. Vu la motion de J. Weick Esq avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en faveur de cette requête défend. et. il est ordonné, ordonné et décrété que ce défendeur ait à déduire dans les 30 jours à compter du 23 février 1892 qu'il y a lieu, mou en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John C. Frank son mari, prononçant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à lors existé entre eux, et que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur les biens du défendeur jusqu'à la restitution tiers et par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi des femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement de reconnaissant comme la propriétaire du billet surnommé Frank, John U. Frank vs Charles Schneider No 33,774 au dos et de cette Cour et lui ait tenu à compter d'affect de cette créance, et que le mari et en son propre nom, tous les frais du procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, ordonné et décrété que la dite saisie et toutes opposition de John Dellinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 soient et sont par cette sentence, en partie et en commées, soient mises hors de Cour. A ses frais.

Jug. rendu rendu en chambre le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MORGAN Juge.

En témoignage de quoi, j'ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 23 jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt deux.

TH. BUISSON,
Député Greffier.
13 mars—

Rapport de la situation de la

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Du 1 Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 31 décembre 1891

ACTIF.

Billets et billets escomptés		$426,601 02
Prêts sur demandes	237,514 67	$734,115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Bancs fonciers, meubles et installations		44,889 19
Dû aux banques	$ 93,496 50	
Chèques sur le Comptoir de Echange	120,432 48	
Monnaie courante et Espèce	135,906 48	349 836 90
Fonds de réduction avec la trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		90,000 00
Profits indivis		4,936 89
Circulation		44,100 00
Dividendes non payés	6,305 00	
Dépôts individuels	736,750 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	83,283 84	826,551 88
Billets et bills escomptés		165,604 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus

JAS J. TARLETON,
Caissier.

L. C. FALLON, President.
LLOYD E. COLEMAN, 1er Président.
1er jeuv—

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. As a very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per Year, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Year, $2; six months, $1.00; three months, $0.50.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 MARS—CLASSE No 170
Tirage de 4 heures P. M.

4	10	43	16	73	1	19	37	22	14	57	32

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 24 mars 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LA S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée la plus qu'ils sont.

Nous déclarons, par les présentes, que nous surveillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

Wm. Pitkin
J. H. Early

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banquiers et Banquiers payent tout tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
J. C. EWIN, Pres. NO. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit		$50,000
100 Lots de $300,		30,000
100 Lots de $200,		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,194 Lots se montant à		$1,654,600

Branch Cotton Press on Branch Warehouse.

Ensemble avec toutes les machines, etc.

Sur des termes de crédit,

Dans l'affaire de

Mme George Denégre vs Electric Traction and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 34,952 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au Bureau des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerce, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'let connu par les ancien No 106 rue Gravier et le No 17 rue Hevia.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Plebin, d'après un acte pardevant S. Magner, en date du 12 avril 1890, et de l'autre part, vide titre au Bureau des Aliénations. Livre 90, folio 436.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 mars—14 21 29 avril 4 11 18

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et mis. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (tiré nuement on rule) rendu et signé le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commerce, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve nt, tous les droits, passages, enfin tout ce qui y appartient, situé dans le 7ième District de cette ville, et connu sous les 2-9, bornés par les rues Perdido Gravier, Drayades et seul Remparts, désigné par le No 1 sur un plan annexé à un acte de Lucien Herman, notaire de cette ville, le 30 novembre 1883, et mesurant, au pied anglais, 100 pieds de front sur 100 pieds de profondeur et cinq (5) lignes de façade sur une profondeur de cent dix sept (117) pieds de l'un et cinq (5) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

Splendide occasion pour un placement rémunérateur

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue

No 166 RUE GRAVIER.

Et traversant tout l'let, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est comme comme le

No 17 RUE UNION

Toujours louée facilement et donnant un bon revenu, et maintenant louée à huit au New Orleans Machine & Foundry Limited, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $15 par mois.

Et sur le terrain, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, et ci-dessus, les bâtisses connues sous le nom de "Branch Cotton Press ou Branch Warehouse", situé dans le Premier District de cette ville, dans l'let borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St-James. La dite portion de terre comprend la moitié du dit lot et mesure deux cent cinquante pieds, neuf pouces et 2 lignes de face à la dite rue Market, et deux cent quatre pieds dix pouces et une ligne de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante cinq pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue St-James; le tout d'après un plan dressé par James Collier, architect, daté le 5 février 1843, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville.

Acquise par les défendeurs par achat de Wm. Lynd, Sr., d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 17 juillet 1889, (le titre enregistré au bureau des Aliénations, dans le livre 129, fol. 983.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire le réclamant des plaignants, disons la somme de cinq mille piastres ($5,000), ensemble avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1889 sur $2,500, et 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1891 sur $2,500, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraires d'avocat; $4.00 du rôle pour copie de l'acte et les frais et charges de procès et vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement en capital et intérêt de deux billets à ordre faits et souscrits à cet effet au nom de dit Electric Traction & Manufacturing Co. par William Behan, son président, et Edward T. Manning, son secrétaire, pour $2,000 chacun tirés à l'ordre de la dite compagnie et endossés par eux dite compagnie, le 17 juillet 1889, et payables respectivement à trois et quatre ans de leurs dates, avec 6 0/0 d'intérêt par an de leurs dates jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur assumera ni l'hypothèque garantissant le paiement des dits deux billets résultant de l'a te passé devant Andrew Hero, Jr., notaire le 17 juillet 1889.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. BROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7 14 21 26 avril 4 9

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nous correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Rapport de la situation de la

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Du 1 Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 31 décembre 1891

ACTIF.

Billets et bills escomptés		$426,601 02
Prêts sur demandes	237,514 67	$734,115 69
Bons des E. U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Bancs fonciers, meubles et installations		44,889 19
Dû aux banques	$ 93,496 50	
Chèques sur le Comptoir d'Echange	120,432 48	
Monnaie courante et Espèce	135,906 48	349 836 90
Fonds de réduction avec la trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		90,000 00
Profits indivis		4,936 89
Circulation		44,100 00
Dividendes non payés	6,305 00	
Dépôts individuels	736,750 04	
Dû à d'autres banques et banquiers	83,283 84	826,551 88
Billets et bills escomptés		165,604 00
		$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus

JAS J. TARLETON,
Caissier.

L. C. FALLON, President.
LLOYD E. COLEMAN, 1er Président.
1er jeuv—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif

—D'UN FORT LOT DE—

Voitures, Harnachés, Buggies avec Tops, Jumpers, Wagons à Bennette, Matériel pour Voitures, Cuirs. Ameublement d'une Forge, etc., et un Cheval.

Mme W. C. Spath versus son Mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,318.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 5 avril 1892, aux heures ci-dessous désignées, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No 95 North Rampart St., à 10 heures A. M.

Tout le contenu du dit local comprenant Voitures, etc., et le contenu d'une Forge, etc.

Au local Nos 118, 120 et 122 North Marais St., à 1 heure P. M.

Tout le contenu du dit local comprenant Voitures, Wagons, etc.

Aussi un Cheval.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. BROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mars—25 29—avril 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen C. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 35,171.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'let No— borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, façade à la rue Carondelet et formant l'encoignure de la rue Erato. Le dit lot mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 91 pieds de profondeur et façade rue Erato, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de 9 pieds de largeur et face à la rue Erato.

Le dit certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'let borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, façade à la rue Carondelet et formant l'encoignure de la rue Erato. Le dit lot mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 91 pieds de profondeur et façade rue Erato, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée commune de 9 pieds de largeur et face à la rue Erato.

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Trémé de cette ville dans l'let borné par les rues Robertson, Esplanade et Claiborne et le Bayou St-Jean, formant l'encoignure nord-ouest de la rue Robertson et du Bayou, mesurant en mesure américaine 99 pieds de front sur le Bayou sur une profondeur sur la ligne de la rue Robertson de 139 pieds 11 pouces 4 lignes et 143 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté du Bayou, et mesurant en mesure américaine 99 pieds de front sur le Bayou sur une profondeur sur la ligne de la rue Robertson de 139 pieds 11 pouces 4 lignes et 143 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne du côté du Bayou, avec droit de passer sur une propriété de la ligne de la rue Robertson, ainsi que sur une propriété de la ligne du côté du Bayou, et ayant droit de passer sur une propriété de la ligne de la rue Robertson et sur une propriété de la ligne du côté du Bayou, ainsi que sur une propriété de la ligne de la rue Robertson et sur une propriété de la ligne du côté du Bayou, et ayant droit de passer